

# Le Petit Echo de CREMPS



http://pagesperso-orange.fr/cremps

#### Compte-Rendu Conseil Municipal

Pages 2 à 10

Vie du village Pages 10 à 21

Informations paroissiales Pages 21 à 22

**Etat civil** 

Page 23

Urbanisme Pages 23 à 25

Intercommunalité Pages 25 à 26

Environnement Page 26

Listes électorales

Page 27

Comité des Fêtes Page 27

Mots croisés Page 28

Le Petit Echo de Cremps

Tél. 05 65 24 74 27

## Chers concitoyens,

Au seuil de cette nouvelle année, l'équipe municipale se joint à moi pour adresser à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Que 2017 vous apporte joie, réussite, ambition et sérénité : une paisible retraite pour les uns, des projets, de l'emploi et la réussite scolaire pour les autres, la paix, le respect et la sécurité pour tous.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants, et renouvelons tous nos vœux de bonheur aux 4 couples mariés cette année.

En cette période de vœux, mes pensées les plus émues vont aux proches de celles et ceux que nous connaissions, aux habitants de la commune, qui nous ont quittés. Notre Pays reste fragile, nos valeurs sont mises à mal par la folie, la tyrannie d'une minorité dont le seul but est d'anéantir ce que nous avons de plus cher : la liberté et la démocratie. Il nous faut désormais vivre en relevant la tête avec fierté, détermination, tolérance mais en redoublant de vigilance.

L'année 2017 sera marquée par deux scrutins généraux au suffrage universel direct : l'élection du Président de la République les 23 avril et 7 mai puis les élections législatives les 11 juin et 18 juin. 2017 sera une année de réforme territoriale, issue de la loi NOTRe (du 7 août 2015), qui verra le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2017, avec le transfert de la compétence assainissement Non Collectif, à la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne.

Puis en matière d'urbanisme la loi ALUR du 24 mars 2014 (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) donne la possibilité aux intercommunalités de se saisir de cette compétence avant le 27 mars 2017, c'est donc acté pour la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne, les 23 communes membres ont délibéré pour la prise de compétence de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ces deux compétences feront l'objet de création de postes : un technicien territorial et un chargé de mission seront recrutés.

Ces réformes ne seront pas sans impact financier tant pour les Collectivités que pour les administrés à travers les transferts de fiscalités avec lesquels il faudra conjuguer.

Pour notre commune, l'année 2016, a été l'aboutissement de divers investissements minimes (comme annoncé dans le précédent Petit Echo): L'équipement de la cuisine, les voiries communales et communautaires, l'entretien des chemins. L'aménagement des espaces verts devant les deux salles: une première tranche a été réalisée en décembre, la deuxième verra le jour au printemps prochain. Le 1<sup>er</sup> projet de l'année à venir sera la maitrise de la consommation d'énergie au niveau de l'éclairage public. Nous vous proposerons une réunion publique sur ce sujet. Deux intervenants seront présents, la Fédération Départementale d'Energie du Lot et le Parc naturel régional des Causses du Quercy qui accompagnent les communes qui vont engager des travaux de rénovation. Plusieurs volontés: réalisation des économies, demande d'habitants proches de points lumineux de procéder à des coupures, utilité de lutter contre la pollution lumineuse.

L'activité quotidienne de la commune a été présente tout au long de l'année et je tiens à remercier l'ensemble des élus et le personnel de la collectivité pour les implications dans les missions confiées. Un grand merci aux associations du village pour leur dynamisme ainsi qu'à tous les bénévoles qui nous apportent leur concours pour les différentes manifestations.

Pour conclure, c'est avec nos meilleurs souhaits pour une belle année 2017 que le Conseil Municipal, en collaboration avec le Comité des Fêtes, se joint à moi pour vous inviter à venir partager un moment convivial autour du traditionnel repas du nouvel an, le dimanche 22 janvier 2017 à 12 heures à la salle des fêtes.

Bonnes fêtes et Bonne et Heureuse Année.

Nathalie RICARD, Maire de Cremps.

## Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 20 juillet 2016

Présents: Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Joseline COURNEDE, Claude CONQUET, Evelyne CONQUET,

Catherine LACAZE, Michel MAROT, Patrick TOULET, Olivier VIALETTE.

Excusés: Jérôme POUZERGUES, André GILES

Secrétaire de séance : Michel MAROT

Ordre du jour

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 mai 2016 a été approuvé à l'unanimité des présents.

#### Décision par délégation. .

Augmentation du loyer de Madame Jacqueline ROUDERGUE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016. Ancien loyer : 359,91€. Nouveau loyer : 360,13€, soit une augmentation de 0,06%. Accord du conseil municipal.

#### Validation du dernier devis voirie communale.

Goudronnage à Poux Blanc. Après accord des habitants il est décidé de prolonger le goudronnage jusqu'à la dernière maison. Distance prévue : 200m. Devis : 3312€ TTC. Compte-tenu des travaux déjà décidés le montant total des travaux de voirie s'élève à 7 207,32€ TTC

#### Virement de Crédit

Suite à la décision de prolonger le goudronnage au niveau de Poux Blanc le budget prévisionnel de la voirie a augmenté de 800€. Nécessité de procéder à un virement de crédit.

	DEPENSE		RECETTE	
OBJET	Article	Somme	Article	Somme
Entretien et réparation voies et réseaux	615231	- 800,00€		
Virement à la section d'investissement	023	800,00€		
Virement de la section de fonctionnement			021	800,00€
Réseaux voirie	2151-210	800,00€		

Accord du Conseil Municipal.

Nouvelle délibération: Demande de transfert du versement de la contribution obligatoire au SDIS en compétence facultative de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne et approbation pour la répartition dérogatoire « libre » du PFIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)

Pour rappel, lors du dernier conseil municipal, un avis défavorable avait été émis car les élus n'avaient pas toutes les informations nécessaires pour se prononcer de manière objective. Aujourd'hui, les chiffres sont parvenus.

Montant total de la contribution obligatoire au SDIS pour la commune de Cremps pour l'année 2016 : 11 229,51€.

L'intercommunalité propose de prendre la compétence SDIS, de prendre à sa charge cette dépense et demande que la commune reverse le montant du PFIC, soit la somme de 4 590€.

Compte-tenu de ces nouveaux éléments chiffrés, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'opter pour cette solution et mandate Mme le Maire pour voter cette résolution lors du prochain Conseil Communautaire, pour l'année 2016.

#### Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne.

Compte-tenu de la décision précédente, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts, à savoir de confier la compétence SDIS à l'Intercommunalité. Il autorise Mme le Maire à signer cette modification.

#### Devis complémentaire équipement cuisine.

L'Equipement de la cuisine de la salle des fêtes est terminé. Le Conseil Municipal étudie la possibilité d'acquérir une chambre froide complémentaire. Deux devis sont présentés. Il est décidé à l'unanimité d'investir dans cet équipement. Montant de l'achat : 1557,60€ TTC. Le budget prévisionnel doit être augmenté de la somme de 850€.

	DEPENSE		RECETTE	
OBJET	Article	Somme	Article	Somme
Entretien et réparation voies et réseaux	615231	- 850,00€		
Virement à la section d'investissement	023	850,00 €		
Virement de la section de fonctionnement			021	850,00 €
Autres Immobilisations corporelles	2188-211	850,00 €		

Accord du Conseil municipal

Délibération: Acceptation de dons - Encaissements de chèques.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte ces dons et autorise Mme le Maire à encaisser les deux chèques.

- Indemnité de Mme le Maire du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, soit la somme de 864,69€. Somme à créditer au compte 7788 (Produits exceptionnels)
- Chèque de 100€, émis par une personne qui souhaite conserver l'anonymat. Somme à créditer au compte 7713 (Libéralités reçues)

Délibération: Modalités d'octroi d'un cadeau à un agent communal pour départ en retraite.

Après avoir interrogé la perception de Lalbenque sur les modalités possibles et règlementaires, le conseil municipal décide d'ouvrir un compte auprès d'une agence de voyage et d'y verser la somme de 500€.

#### Questions diverses.

- Le jour de la nuit. Comme tous les ans, la municipalité a été invitée à participer à cette manifestation qui

consiste à éteindre tous les points lumineux de la commune durant une nuit. Le Conseil Municipal décide de s'inscrire dans la démarche. Date prévue de cette manifestation : Samedi 8 octobre 2016.

- Mille mains à la pâte. Cette manifestation a connu un vif succès en 2015. Elle est organisée par l'Office de Tourisme de Lalbenque qui invite tous les habitants des communes concernées à venir nettoyer le chemin de Compostelle (GR65). Cette journée est reconduite. Date prévue : Samedi 8 octobre 2016.

<u>Jurés d'Assises</u>. Le 22 juin dernier a eu lieu le tirage au sort. Deux habitants de la commune ont été tirés : Amélie CONQUET et Patrick TOULET.

<u>Dossier chauffage</u>. Groupama a pris le dossier en main. Un cabinet d'Experts indépendant a été désigné.

<u>Veillées à thèmes</u>. Le PARC a informé la municipalité de la possibilité d'organiser des soirées à thème. Le

Conseil municipal a décidé de candidater sur une soirée. Thème retenu : Les espèces exotiques invasives.

<u>Problèmes de téléphonie</u>. La municipalité a reçu un courrier émanant des conseillers départementaux

(Catherine MARLAS et Jean-Claude BESSOU) qui nous demandent de transmettre à Mme la Préfète les

difficultés rencontrées par les habitants de la Commune en téléphonie fixe, mobile ainsi que dans le domaine

d'internet. Mme le Maire va envoyer un courrier indiquant les nombreuses zones blanches en téléphonie mobile

ainsi que la pétition déjà transmise qui concerne l'accès à Internet.

<u>Lot numérique.</u> Claude CONQUET fait état des décisions prises par le nouveau Syndicat mixte « Lot Numérique ». La Commune de Cremps se trouve en 3<sup>ème</sup> position prioritaire parmi les communes de l'Intercommunalité pour l'accès à Internet. L'étude débutera courant 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Mise en service prévue pour fin 2018.

Balades accompagnées. Deux dates sont retenues : 3 août et 21 septembre 2016.

<u>Collège privé de Lalbenque.</u> Suite à la demande de parents des communes de Cremps et Laburgade ayant des enfants scolarisés au Collège Sainte Thérèse de Lalbenque, une entrevue avec le Président du Conseil départemental a eu lieu avec les maires concernés. La demande de ramassage scolaire souhaitée a reçu un avis défavorable de la part du Conseil Départemental.

<u>Travaux d'entretien sur la commune</u>. Michel DEILHES, auto entrepreneur, a commencé à effectuer différents travaux d'entretien en lieu et place de l'agent communal parti à la retraite. Ce nouveau mode de fonctionnement donne entière satisfaction pour l'instant.

<u>Demande de certificat d'urbanisme.</u> J. BANIDE nouveau propriétaire à Biargues (Blancar - ancienne propriété de Roland OURCIVAL) a transmis une demande de CU pour deux parcelles. Après avoir interrogé la FDEL, le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la parcelle 714, et un avis défavorable pour la parcelle 1062.

#### Echos des Marpa de Lalbenque et Montdoumerc

Mme CAVAILLE directrice des deux MARPA, précise que Lalbenque avec 20 places est au complet, et qu'à Mondoumerc 2 logements sur 24 sont vacants. Récemment un projet de mutualisation avec les résidences d'OLT et des PINS, découlant d'une action du département, prévoit l'attribution d'un forfait autonomie pour financer des actions individuelles ou collectives, à la prévention de perte d'autonomie. Ces actions peuvent toucher plusieurs thèmes de prévention(psychologue, diététicien, ergothérapeute...)En mutualisation avec les résidences d'Olt et des Pins : 1,5 h / semaine / établissement, en collectif ou individuel, le projet porte sur l'intervention d'un ergothérapeute pour les résidents des Marpa, mais également des personnes de l'extérieur de moins de 60 ans. Le coût de l'intervenant est entièrement supporté par la résidence d'Olt qui refacturera pour la prestation à chaque établissement ; donc pas de frais pour les bénéficiaires de la prestation. Au 30 Juin 2016, le résultat comptable des Marpa est comme suit : Lalbenque : + 1390 ; Montdoumerc : + 9396

## Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 28 septembre 2016

**Présents**: Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Claude CONQUET, Evelyne CONQUET, Joseline COURNEDE, André GILES, Catherine LACAZE, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES, Patrick TOULET et Olivier VIALETTE.

Secrétaire de séance : Michel MAROT

#### Ordre du jour

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 20 juillet 2016 a été approuvé à l'unanimité des présents.

#### Décision par délégation.

<u>Indice loyer en juillet</u>: pas d'augmentation. De ce fait le loyer de Mr Alain ESTEVE demeure fixé à la somme de 453,54 €.

<u>Indice loyer en septembre:</u> pas d'augmentation. De ce fait le loyer de Mme Magali DARS demeure fixé à la somme de 349,58 €.

#### Délibération : Acceptation de don - Encaissement d'un chèque.

Suite à une nouvelle réglementation et contrairement à son souhait, Madame le Maire se voit dans l'obligation de percevoir l'intégralité de l'indemnité de maire. De ce fait depuis le début de l'année 2016 elle a décidé de ne percevoir que le montant perçu jusqu'alors et de reverser chaque trimestre la différence à la commune de Cremps sous forme de don. Elle demande donc au Conseil Municipal l'autorisation d'encaisser le chèque correspondant, représentant la somme de 867,41 €. Accord unanime du Conseil municipal

# Délibération : Restitution ou non des retenues de garantie dans le cadre du parfait achèvement des travaux.

La date butoir d'achèvement des travaux de la salle des fêtes et de la nouvelle salle inter générationnelle est arrivée à échéance. Les entreprises ont déposé des cautions de garantie soit auprès du Trésor Public, soit auprès de leur banque. Si les travaux réalisés sont conformes au cahier des charges, elles peuvent obtenir la restitution de ces retenues de garanties.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré a décidé :

<u>De la restitution de garanties aux entreprises</u> CMCTP, Foissac, Issaly, Valéry, EIFFAGE, Peinture Gaston, Soprem, GCM Mispouillé, et Joffre. Toutes ces entreprises ont terminé leurs travaux respectifs et respecté le cahier des charges.

<u>De la non restitution des retenues de garanties aux entreprises:</u> ARB Façades et TRIVIS. Soit les travaux n'ont pas été intégralement terminés, soit ils ne correspondent pas au cahier des charges. Elles seront contactées afin qu'elles terminent leur intervention et dans ce cas elles pourront prétendre à la restitution des retenues de garanties. Dans le cas contraire, les sommes retenues seront reversées à la commune.

## Délibération : Approbation de la proposition de zones tampons relatives au tracé des chemins de Saint-Jacques -de-Compostelle, tronçon 5 (Bach - Cahors).

Le chemin de St Jacques est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. La loi du 7 juillet 2016 Loi Création Architecture et Patrimoine prévoit par son article L612-1 la définition, en concertation avec les collectivités concernées par le bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, d'une zone de tampon et d'un plan de gestion autour de chaque bâtiment existant. L'Etat demande donc à toutes les communes concernées de

délibérer sur ces zones tampons et de tenir à la disposition de l'administration les documents nécessaires. Les zones sont définies à 50 mètres de part et d'autres de chaque bâtiment. Avant fin 2016, une réunion des commissions locales aura lieu pour valider le travail sur les zones tampons et initier la rédaction du plan de gestion. Ne connaissant pas son contenu, à ce jour, après délibération, le Conseil municipal approuve la proposition de tracé sur fond cadastral et le recueil de photographies (présenté en réunion), avec réserves toutefois. Le secteur concerné sur la commune se situe au Mas de Vers (GR65).

#### Délibération : Projet de réduction de l'éclairage public.

Afin de réaliser des économies sur l'éclairage public le conseil municipal s'est rapproché de la FDEL afin de connaître la démarche à suivre pour couper l'éclairage public durant une partie de la nuit. Pour cela il est nécessaire d'investir dans l'achat de 3 horloges astronomiques. Le devis estimatif transmis par la FDEL s'élève à 2 484 € TTC. La participation maximale de la commune sera de 1 375 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de valider ce devis et de lancer la réalisation du projet.

#### Réflexion sur une demande d'acquisition d'un chemin rural communal.

Par l'intermédiaire de son géomètre, Mr Antoine PLATTEAU a fait part à la mairie de son souhait d'acquérir une partie du chemin rural qui passe devant sa demeure au lieudit « Les Fournets ». Après en avoir délibéré le Conseil Municipal estime ne pas avoir suffisamment d'informations sur les motivations de cette sollicitation, et demande donc au propriétaire de bien vouloir fournir un supplément de renseignements sur ce projet.

# Point sur les charges de fonctionnement sur les divers établissements scolaires du 1<sup>er</sup> degré pour l'année scolaire 2016/2017:

Ecole publique de Lalbenque : 29 enfants scolarisé :

Maternelle : 9 élèves à 1 250 € par enfant Primaire : 20 élèves à 560 € par enfant

RPI Flaujac Poujols - Aujols - Cieurac : 2 enfants scolarisé :

Maternelle : pas d'élèves

Primaire : 2 élèves à 560 € par enfant

Ecole publique d'Arcambal : Année scolaire 2015/2016 - 2 enfants scolarisés :

Maternelle : 1 élève à 1 901,22 € par enfant Primaire : 1 élève à 1 097,13 € par enfant

#### Informations et projets divers.

<u>Démission de Corinne Bach</u> de ses fonctions d'appariteur et d'agent d'entretien du cimetière. Cette démission prendra effet au 01 01 2017. Pour effectuer ces différents travaux le Conseil municipal a décidé de les confier à Michel DEILHES, auto entrepreneur qui réalise déjà les travaux d'entretien de la commune.

Achat de castine : Deux devis ont été reçus à la mairie (Entreprise SEGUY et SARTP). Le Conseil municipal a décidé l'achat de 20 tonnes à la SARTP au prix de 89 € HT la tonne livrée.

<u>Accueil de la famille MIQUEL</u>. La réception aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> octobre à 15h30 à la salle des fêtes. <u>Congrès des maires et des élus du Lot à Souillac le dimanche 2 octobre</u>. Madame le Maire et Joseline COURNEDE y assisteront.

Mille mains à la pâte pour le GR 65. Cette manifestation se déroulera le samedi 8 octobre.

<u>Procès-verbal.</u> Un procès-verbal a été dressé par la DDT du Lot à l'encontre de Mme ALBERTI, pour installation d'un abri de jardin sans autorisation.

#### Informations des Commissions.

<u>Syndicat de l'IFFERNET</u>. Un point sur les travaux réalisés et les projets en cours a été fait lors de la réunion du 23 octobre 2016

Travaux réalisés : Renforcement de la conduite au Mercadiol à Lalbenque.

En cours: Déplacement d'une conduite à Cieurac qui se trouve sur un terrain privé. Travaux d'extension du SYCALA à Lalbenque. Ultrafiltration au Tréboulou.

Projets : rénovation des Ramonets à Cahors (1,8km). Abandon de la captation de Loubéjac. Création d'une station du côté de Hautesserre. Création d'un réservoir de 2 000 m3 au Caussou. Renforcement des conduites entre le Tréboulou et Lalbenque, puis entre Lalbenque et le château d'Ausset.

Création d'un périmètre de protection à la station de l'Iffernet.

SICTOM: Création d'un emploi au 01 11 2016.

<u>SYDED:</u> Un courrier invite la municipalité à candidater pour l'opération 100% compostage. Après en avoir délibéré, compte tenu du caractère rural de notre commune, le conseil municipal n'a pas jugé opportun de s'inscrire dans ce projet.

#### Informations et questions diverses.

<u>SDIS</u>: En novembre prochain, le SDIS proposera à la population de la commune une  $\frac{1}{2}$  journée d'information sur l'utilisation du défibrillateur qui rappelons-le se situe sur la place à côté des WC publics. Lorsqu'elle sera connue, la population sera informée de la date.

Lac du Mas de Not : une réflexion sera menée sur le nettoyage intérieur du Lac.

## Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 21 novembre 2016

<u>Présents</u>: Mesdames et Messieurs : Nathalie RICARD - Evelyne CONQUET - Joseline COURNEDE - Cathy LACAZE - André GILES - Michel MAROT - Jérôme POUZERGUES - Olivier VIALETTE

Excusés: Claude CONQUET - Patrick TOULET

#### Ordre du jour

Approbation à l'unanimité des présents du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 septembre 2016.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir : demande de subvention de l'école publique de Lalbenque pour un séjour des élèves. Accord du Conseil Municipal.

#### Décisions par délégation.

- Loyer révisable au 1<sup>er</sup> novembre 2016 concernant l'appartement de Monsieur L'Instruiseur.
   L'indice des loyers n'ayant pas évolué celui-ci demeure donc inchangé, soit un montant de 444,79€.
- Loyer révisable au 1<sup>er</sup> janvier 2017 concernant l'appartement de Monsieur Magdelaine.
   Augmentation de l'indice des loyers de 0,06%. Loyer actuel: 480,17€ Loyer au 1<sup>er</sup> janvier 2017: 480,46€.

#### Délibération - Acceptation d'un don - Encaissement de chèque.

Madame le Maire demande l'autorisation de reverser en don à la commune une partie de son indemnité, soit 835,03 € pour le dernier trimestre de l'année 2016. Le Conseil Municipal donne son accord et autorise Madame le Maire à encaisser ce chèque sur le compte 7713 - Intitulé : « Libéralités reçues ».

#### Demande de subvention de l'Ecole Publique de Lalbenque.

Un projet de séjour pour 2017 est à l'étude pour tous les élèves de l'école, différent en fonction de leur âge. Sont envisagés des séjours de 2 nuitées, 3 nuitées et 4 nuitées. 19 enfants de Cremps fréquentent cette école. Une demande de subvention de 25 € par nuitée et par enfant est demandée à la commune, soit un montant de 1 675 €. Le Conseil Municipal donne son accord de principe. Il se prononcera définitivement lorsque les responsables auront en leur possession l'intégralité des devis.

#### Proposition d'augmentation du taux de la taxe d'aménagement.

Cette taxe a été instituée par délibération du 14 novembre 2011. La taxe d'aménagement s'applique aux opérations d'aménagement et aux opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toute nature soumises à un régime d'autorisation, sous réserve des exonérations. A ce jour, le taux est fixé à 1,30 %. Madame le Maire propose de ré évaluer ce taux à 1,70 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord à l'unanimité.

#### Renouvellement du poste informatique du secrétariat.

La location de ce matériel arrive à échéance fin février 2017. Après avoir étudié plusieurs possibilités le Conseil Municipal a opté pour une location de 4 ans. Coût : 161,37 € par trimestre, soit une augmentation de 10,35 € par trimestre. Ce renouvellement de matériel sera accompagné de nouveaux logiciels plus performants.

#### Délibération relative aux zones soumises à contraintes naturelles.

Afin de répondre aux exigences européennes le Ministère de l'Agriculture a décidé en date du 22 septembre 2016 de modifier la cartographie de ces zones donnant droit à des subventions européennes. Ce changement fait apparaître une liste importante de communes lotoises (111 sur le département du Lot dont 17 sur le territoire du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy qui ne bénéficieront plus de ces aides (Perte d'aides estimée à 9 millions d'Euros). Les communes concernées sont : Lalbenque, Belfort du Quercy, Belmont Ste Foi, Vidaillac, Vers, St Géry, Bouziès, Tour-de-Faure, Cenevières, St Martin Labouval, Larnagol, Calvignac, Cajarc, Lacave, Padirac, Mayrinhac-Lentour, Issepts. Afin de soutenir le monde agricole le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de signer cette motion demandant, entre autres, une révision de cette nouvelle cartographie.

Délibération: modification des statuts de la Communauté de Communes du pays de Lalbenque - Limogne au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

<u>- Transfert de la compétence « Assainissement non collectif »</u> La loi NOTRe du 7 août 2015 donne obligation aux Communautés de Communes de se saisir de cette compétence qui jusqu'à présent était assurée par le Parc.

- <u>Prise de compétence obligatoire</u>: « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ». La loi ALUR du 24 mars 2014 (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) donne obligation aux intercommunalités de se saisir de cette compétence avant le 27 mars 2017.

Joseline COURNEDE présente toutes les modifications de statuts dues à ces nouvelles obligations ainsi que les reclassements de compétences. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'intégralité des nouveaux statuts.

<u>- Ordures ménagères</u> : Suite au dernier conseil communautaire du 13 octobre, l'examen et l'approbation du financement de la collecte et du traitement des ordures ménagères au 01.01.2017 ont été étudiés : 2 propositions : la redevance ou la taxe. Résultat du vote : redevance : 18 ; taxe : 13 ; non votants : 2 ; blanc : 1.

#### Délibération du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 31 décembre 2016.

La loi NOTRe du 7 août 2015 donne la possibilité aux communes de moins de 1500 habitants de dissoudre leurs CCAS. Le CCAS de la commune n'ayant pas d'activité depuis des années le conseil municipal décide sa dissolution, étant entendu que la municipalité étudiera et prendra en charge les problèmes sociaux qui se feraient jour.

#### Fêtes de fin d'année - Illumination du village.

L'atelier Tricot propose d'effectuer une décoration originale du village (habillage des arbres). Pour cela elle sollicite la municipalité pour l'achat de petit matériel (boules, ... ) pour un montant qui n'excédera pas 73 € TTC. Le Conseil Municipal donne son accord.

Inauguration prévue le dimanche 11 décembre à 17h.Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité. Le Conseil Municipal a décidé de prêter la salle intergénérationnelle à l'atelier Tricot gracieusement pour l'année 2017.

#### Repas des vœux.

Il sera réalisé par le Comité des fêtes le dimanche 22 janvier 2017.

#### Aménagement espaces verts.

Des plantations seront prochainement réalisées autour de la nouvelle salle intergénérationnelle ainsi que la salle des fêtes. Le Conseil Municipal a voté un budget de 500€ à cet effet.

#### Informations diverses et compte-rendu commissions

- \* Achèvement des travaux salle intergénérationnelle et salle des fêtes. Deux entreprises ont encore quelques finitions à réaliser. Toutes les autres ont vu leurs travaux déclarés conformes au cahier des charges.
- \* Chauffage de la salle des fêtes. Une expertise doit avoir lieu le 14 décembre 2016.
- \* Départ de l'employé communal. Un pot de départ est prévu le 17 décembre à 16h30.
- \* <u>Centenaire dans la Commune.</u> Mme Marie Conquet de Beuzac est notre nouvelle centenaire.

Contact va être pris avec sa famille. Sera proposée une petite réception pour fêter l'événement.

- \* <u>Calamité agricole</u>. En raison de la sécheresse qui a sévi cet été Madame le Maire a fait une demande auprès de la DDT afin que notre territoire soit déclaré en calamité agricole.
- \* <u>Conférence</u>. Le Parc animera à Belmont Ste Foi le 16 décembre une conférence sur les espèces invasives. Certains élus assisteront à cette veillée pour aborder avec Philippe Tyssandier, membre du Conseil Scientifique et de Prospective du Parc et Solène Soulas, chargée de mission Gestion des milieux naturels, l'invasion de roseaux au Lac du Fraysse.
- \* Collège Sainte Thérèse à Lalbenque. Inauguration prévue le 26 novembre.
- \* <u>Ouverture du Banc de la Truffe.</u> Il est prévu à Lalbenque le mardi 6 décembre à 13h30.

## La vie du village

Une randonnée familiale patrimoniale a été organisée, le dimanche 24 juillet sur un parcours de 5 kms ponctué de contes et légendes.

Plusieurs arrêts ont été programmés : lavoir, forge, moulin, gariotte, croix...

A chaque halte, un ou deux conteurs étaient présents pour raconter une histoire, une légende en lien avec le patrimoine de Cremps.

3 thèmes ont été racontés : La Fontaine miraculeuse ; il était une fois un Moulin et Le Lavoir

Histoires recomposées et théâtralisées à partir des informations recueillies auprès des habitants.

Merci au groupe de personnes qui se sont investis dans ces recherches.

Vous trouverez ci-dessous les textes lus à l'occasion de cette journée ensoleillée du dimanche 24 juillet.

## Quand j'étais jeune et fier de ma parure ailée

J'étais un beau moulin à vent, la fierté des hommes, des arbres et des pierres de ce pays de Cremps. Oui, je sais vous m'avez oublié, on n'est pas du même temps. Je suis du temps où la farine se payait de sueur, de peine et de vent. Enfin, ça c'était pour les hommes, car moi, mon métier c'était de jouer avec le vent.

Oui, Messieurs Dames, pendant 120 ans j'ai fait métier de jouer avec le vent. D'une aile, je lui prenais la tête, de la suivante je le renversais à terre, de la troisième je le relevais vers le ciel, et, de ma dernière aile, d'un

coup au cul du vent, je le laissais filer en criant « au suivant ! ». Au passage je broyais aussi quelques grains, et j'en ai libéré des tonnes de cette poudre, mère de tous les pains...Je ne m'en suis jamais lassé, c'était mon travail, ma mission, mon devoir...et mon plaisir.

Et puis un jour, (tout a une fin) tout a basculé. C'était un jour de 14, de 15, ou de 18... Qui se souvient des blessures d'un moulin, quand les hommes se ramassent à la pelle comme les feuilles d'automne?



Bref, c'était durant la guerre, celle de 14, la grande, la reine des faucheuses. C'est arrivé comme ça, quand les hommes ne sont plus là. Bêtement une nuit...Un vent ennemi se prend dans mon aile alors que j'étais endormi ! Me voulait-il des ennuis, en ces temps belliqueux et d'amers soucis ?

Ce vent s'est jeté dans une de mes ailes, a tapé sur un bois fatigué, qui a rompu comme un fétu de paille, envoyant tout ce qu'il soutenait sur le reste de ma parure ailée... cassée net, dans un terrible fracas. Privé de mes 4 bras, me voici aussitôt remisé au rang des inutiles et des gueules cassées.

Mais il n'est de douleur que le temps efface, on appelle ça le deuil...qui passe.

30 ans plus tard, on me propose un bien curieux contrat, en guise d'Eole on me colle une bien bizarre machine à vapeur pour faire tourner mes roues de pierre et écraser à nouveau le grain. Ma foi, même triste et surtout ressemblant à personne, me revoici reprenant du service.

Mais comme un mal n'arrive jamais seul, le gouvernement de Cahors m'interdit de moudre le blé. J'ai droit à toutes les autres céréales, toutes sauf le blé! Et pour quelle cause? Parce que la guerre et la rareté se sont mises une nouvelle fois de la partie : interdit de produire de la farine hors d'un contrôle fort réglementé. Pas question, mon meunier m'offre une nouvelle vie, je continuerai d'exister pour ce que j'ai toujours été. Les voisins, les amis veulent du pain, je leur servirai ce dont ils ont besoin.

Ça se passait bien, je m'étais refait une santé, de la vapeur je suis même passé à l'électricité, je travaillais le jour, et quelque fois la nuit, jusqu'au jour où je fus dénoncé. Qui me dénonça, qui porta plainte ? Nul ne le sut jamais.

Dans ces années dures pour qui voulait exister, j'ai eu un peu de répit. La personne chargée de me contrôler était bien connue d'un certain boulanger grand ami d'Albert, mon meunier.

Mon meunier, Albert, avait en effet un ami boulanger à Cahors, né à Cremps, qui connaissait bien le monsieur du contrôle, il en était le voisin. Et en achetant son pain, dans une conversation, de celle qu'affectionnent les gens, le contrôleur mit au courant le boulanger d'un contrôle imminent de mes activités devenues illicites. « Ce sera pour cet après-midi », avait dit au boulanger, le contrôleur de Cahors.

Aussitôt, Albert fut averti par son ami de Cahors, que le contrôle serait pour cet après-midi.

En une matinée, les voisins furent réquisitionnés, ils prennent la charrette avec les vaches, tout ce monde charge le blé pris dans mes flancs, et s'apprêtent à le cacher. Mais où le cacher, sans qu'il puisse aisément être trouvé? Et savez-vous ce qu'ils ont trouvé comme idée? Dans le clocher de l'église. Personne n'ira là où on sonne les cloches. Effectivement l'idée fut vite adoptée.

Les femmes balaient jusqu'au moindre grain de blé, et les hommes montent au clocher.

Le contrôleur arrive, descend de son vélo, inspecte jusque dans mon intimité, et bien évidemment ne trouve pas un seul de ce grain interdit. Il remonte sur son vélo et rentre à Cahors. Là, il revoit son voisin boulanger et lui dit « je ne sais pas s'il moud quelque chose, mais s'il le fait ce n'est surement pas avec du blé ».

Ce jour-là, j'ai bien ri. Le lendemain j'ai repris mon service comme si de rien n'était. Je me suis encore fatigué de plaisir quelques années et puis dans les années cinquante, je me suis arrêté, on ne lutte pas contre le progrès.

Après le vent qui me priva de mes bras, La pluie eut raison de mon beau toit en bois tout pointu. On me protégea de ce qu'il me reste avec ce toit que vous voyez là.

Bonnes gens, vous qui passez par là, vous savez maintenant qu'ici fut un moulin qui jouait avec le vent…et les autorités du temps d'avant. Claude Broche, le 5 juillet 2016, d'après le témoignage de Jeannette Sembel propriétaire du Moulin.

Jouée et contée par Jean-Marc Leroy

#### La fontaine miraculeuse

Il était une fois, ici, sous mes pieds, une source miraculeuse. On y venait de loin, elle guérissait les estropiés, les infirmes et les enfants rachitiques. Elle redonnait à des gens peu gâtés par le sort, un peu d'espoir en des jours meilleurs, et pour le moins quelque réconfort. C'était un temps où médecin n'était pas encore un métier. Un temps où il fallait bien croire en attendant de savoir.

Ici donc coulait une source appelée Notre Dame. Il suffisait de prendre le temps de s'y rendre, d'y tremper un pied mal arrimé à une jambe déformée, d'en verser quelques gouttes sur la tête d'un enfant en panne de croissance, de prononcer quelques versets à la gloire de Marie, et le vœu de nouvelle santé était tout simplement exaucé.

Avec le temps et le succès, le monde affluait. Tellement de monde que les cultures de ce champ, où la source offrait ses services, souffraient de tant de piétinements.

Belmont Sachalou, propriétaire de ce champ voyait arriver les miracles avec moins de ferveur. A chaque guérison, il perdait une partie du salaire de son dur labeur. C'est la mère Sachalou qui trouva l'idée pour mettre fin à cet afflux de vandales. Chacun voit en effet la vérité à ce qu'il perd sous son pied. « J'va m'en prendre de la laine et la laver à cette fontaine » (à dire en patois), qu'elle dit à son Belmont de mari. Ni une ni deux, la Sachaloune se met en action. Sur le champ de son petit malheur, source de milliers d'autres bonheurs, elle lave et tanne quelques peaux. Le lendemain, la source bienfaisante avait pris un autre cours. Et pour cause, l'argile sur quoi coulait



cette source avait été dissoute par le suint de la laine traitée.

Les pèlerins se détournèment et laissèment les Sachalou et leur champ à leur tranquillité retrouvée. Mais l'espoir qui a fait vivre des milliers de pèlerins s'est tari comme cette source qui a fui.

Je ne garantis pas l'authenticité de cette histoire, mais nul ne sait dire si elle mérite d'être vraie !

Claude Broche, Histoire recomposée et théâtralisée à partir des informations d'Anne Marie Roques, issues de son ouvrage « CREMPS » et de Michel et Hélène Rouelles.

Jouée et contée par Pascale Faivre.

#### Les femmes au lavoir, un métier d'antan dont ce lavoir des Pouzeraques permet le souvenir.

Souvenir, souvenir...il était un temps que les moins de 30 ans ne peuvent pas connaître...

En ce temps, laver son linge sale en famille n'était pas encore permis par le progrès d'aujourd'hui.

C'est à nous les femmes que revenait cette activité de laver, de rincer, de sécher.

Vous vous imaginez qu'ici, les femmes se retrouvaient, cancanaient, s'amusaient...Non, c'est jour de buée et pas jour de gaité. C'est ici qu'il fallait procéder, se remuer, s'acharner, transpirer pour plus d'une journée.

#### Imaginez...

La lavandière est ici agenouillée et courbée. Devant elle, une petite planche inclinée où elle place le linge pour le savonner. Après l'avoir tordu, pour que le savon pénètre bien le tissu, elle le frappe Avec un battoir sans pitié. Quelle ardeur en son cœur pour redonner au linge sa splendeur.

Avec la brosse de chiendent, brosser avant de le rincer. Vous vous demandez d'où venait l'eau chaude ?... elle n'était pas encore inventée. C'est dans l'eau froide que les



mains trempaient. Le linge était ensuite ramené en brouette, car celui-ci encore mouillé pesait lourd, pour être étendu sur le pré, lavé de tout son passé et de ses quelques doux péchés, pour blanchir et sécher. Pour le gros linge, draps, chemises en chanvre ou en lin, la grande lessive se faisait au printemps, en automne parfois.

Claude Broche, histoire réécrite à partir du témoignage de Marie-Thérèse et Claude Bonnac et diverses recherches.

<u>Dite et jouée par Nathalie Levade et Dominique Girma.</u>

#### Hommage à Eloi, le Saint Patron des forgerons

Le bouquet de Saint Eloi est le nom donné au chef-d'œuvre réalisé par le maréchal-ferrant lors de la fin



de son Tour de France pour son acceptation chez les Compagnons. Ainsi, le bouquet servait aussi d'enseigne. Il indiquait l'atelier d'un maréchal-ferrant, en se mettant sous la protection de saint Eloi (saint patron des ouvriers qui se servent d'un marteau, c'est-à-dire des orfèvres et des métallurgistes, et donc des maréchaux-ferrants). Chef-d'œuvre et enseigne "publicitaire", il permettait de montrer les qualités de minutie de l'artisan. Les bouquets ne se répandent réellement qu'au début du XIXème siècle, en raison de

l'important développement de la maréchalerie. Aujourd'hui, les artisans ont quitté un à un les villages, mais pour autant, il est important de conserver cette mémoire dès que l'occasion se présente. C'est pourquoi, à Cremps, il est rendu hommage au dernier forgeron du village sous la forme d'un bouquet de Saint Eloi. Cette pièce a été réalisée par plusieurs maréchaux-ferrants dont Jacques Cardin, maréchal et ferronnier sur la commune.

Le dimanche 24 juillet, la population s'est réunie au cœur du village, près de la forge et du "travail à ferrer" les bœufs qui ont appartenu à la famille d'Eloi Belbezet. Cette construction modeste, dont l'origine remonterait, comme le laisse penser un linteau daté, au début du 18e siècle, était occupée au rez-de-chaussée par un atelier de forgeron, une cave et une remise. L'activité de forgeron est apparue en même temps que la découverte du travail des métaux, environ 5 000 ans av. J.-C. Le forgeron était aussi maréchal-ferrant. A Cremps, il y a eu de nombreuses familles de forgerons. La dernière en date est la famille Belbezet.

3 générations se sont succédées et ont exercé le métier de forgeron. Leur savoir-faire se transmettait de génération en génération. Les mariages ne se faisaient qu'avec des personnes issues d'une famille de forgeron. Tout a commencé en 1850 avec Jean-Joseph Belbezet, puis son fils Pierre Louis lui a succédé jusqu'en 1900 et de 1900 à 1970 Eloi Belbezet a été le dernier forgeron à exercer. Eloi a épousé Denise, ils ont eu 4 filles : Eloïse, Arlette, Claudine et Huguette.

Denise est née en 1909 puis décédée en 1966 et son époux Eloi est né en 1908 puis décédé en 1979.

Les affaires du forgeron semblaient peu fructueuses. A ce métier Eloi et Denise avaient associé l'ouverture d'un débit de tabac puis ils avaient aussi un troupeau de moutons qu'ils abritaient dans une étable située dans la petite rue face à la porte de l'église. Eloi était également sonneur de cloches : 3 fois par jour les cloches de l'église résonnaient, le matin, à midi et le soir pour l'Angélus. Durant toute leur vie ils ont travaillé avec

beaucoup de courage et d'ardeur.

« Mes souvenirs d'enfance sont peut-être lointains mais j'ai gardé en mémoire la passion de mon grand-père, il aimait rendre service, il ne cessait jamais de travailler : A la forge il y passait beaucoup de temps il aiguisait de nombreux outils liés à l'agriculture comme les charrues, il fabriquait les sarclettes pour le jardinage, les fers pour les bœufs et les chevaux, des clous de toutes sortes pour les charpentes ou les portes les barreaux des fenêtres. Comme vous pouvez le constater au niveau



de cette maison mais également des maisons environnantes, il a réalisé de nombreux portails, tonnelles, rampes. C'était une activité très variée.

Il a laissé dans cette forge tous les outils, qui sont restés miraculeusement intacts, comme si le dernier forgeron avait quitté brusquement les lieux, laissant tout en l'état : le soufflet, l'enclume, symboles de sa profession, et le "travail à ferrer les bœufs "devant la forge, témoin de l'activité artisanale de maréchalerie si importante dans la vie rurale », dixit Nathalie Ricard.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine architectural de Cremps, les propriétaires de cette demeure, ont préservé et gardé ce lieu authentique.

En hommage à Eloi, le Saint Patron des forgerons, Marie José et Alain ont souhaité mettre en avant la mise en place de l'enseigne traditionnelle des forgerons, appelée « bouquet de St Eloi », en présence des habitants, des élus et de Cathy Marlas, Conseillère Départementale , Marches du Sud Quercy et 4e vice-présidente chargée du Patrimoine et de l'Environnement.

## « balade accompagnée »

Une nouvelle animation à Cremps et dans certains villages de la Communauté de Communes, pour favoriser la découverte du patrimoine local

Le 3 août et le 21 septembre 2016 a eu lieu à Cremps une randonnée à la découverte du patrimoine de notre village, guidée et commentée par Anne-Marie Roques et Nathalie Ricard. Le groupe était composé pour moitié de Crempsois et pour l'autre moitié de touristes en villégiature dans notre village. L'information en avait été donnée par affichage à la mairie, sur le programme des Offices de Tourisme, et sur le Petit Echo de Cremps du mois de juin.

De même, d'autres villages ont organisé des randonnées semblables sur leur territoire respectif : il y en avait une, programmée à tour de rôle, chaque mercredi matin durant les mois d'été, et tous les quinze jours hors saison estivale. Cette idée a été proposée à toutes les municipalités de la Communauté de Communes par les



Offices de Tourisme, qui souhaitent promouvoir la découverte et la connaissance de notre territoire sous ses différents aspects patrimoniaux, chaque village bénéficiant de spécificités originales à présenter. En 2016, une dizaine de communes ont répondu favorablement à cet appel et ont ainsi organisé un parcours-découverte de leur patrimoine, en compagnie d'un habitant bénévole du lieu, désireux de partager son savoir et son amour du terroir. Cette animation sera reconduite en 2017 et proposée à nouveau sur le programme des Offices de Tourisme, qui sera de plus adressé à toutes les structures locales d'accueil, comme les gîtes et chambres

d'hôtes. Le succès de cette initiative montre tout l'intérêt que la population locale et les touristes portent à une présentation du riche patrimoine quercynois. Le résultat est encourageant et prometteur pour l'avenir. Ces animations sont ouvertes à tout public et gratuites.

A Cremps, nos animatrices bénévoles ont désiré montrer la diversité du patrimoine villageois sous un aspect « incarné », toujours en lien avec les modes de vie et les activités ancestrales de la population : description des ouvrages bâtis et de leur usage, découverte des paysages et leur évolution à travers le temps, récit de faits historiques, explication de savoir-faire anciens illustrés du vocabulaire occitan qui les qualifie, rappel des traditions d'élevages et de cultures agricoles, et de la variété des métiers artisanaux, expressions de la vie religieuse... Tout cela s'est transmis de génération en génération et il est important de continuer à transmettre ces connaissances qui donnent de la valeur et du sens à notre lieu de vie. Cet héritage commun témoigne de l'implication très active de ceux qui nous ont précédés et qui ont su donner forme à notre environnement, à force de travail acharné, et avec goût et une formidable intelligence. Nous avons la responsabilité de préserver cet héritage, de l'entretenir, de le mettre en valeur, mais aussi de le faire connaître et aimer. Ces visites sont d'autant plus vivantes qu'elles éveillent des souvenirs chez les personnes qui y participent et donnent cours à des échanges très instructifs. Il s'agit de notre mémoire collective, il est utile et agréable de la partager!

Vous trouverez le programme de ces manifestations auprès des Offices de Tourisme du secteur, et le Petit

Echo de Cremps vous en rappellera l'existence sur son prochain numéro du mois de juillet avec éventuellement le calendrier des visites organisées sur l'ensemble des villages concernés. N'hésitez pas à y participer et à partager vos propres expériences.

#### 99ème Congrès de l'Association des Maires de France

Lors de celui-ci, les sénateurs du Lot, Gérard Miquel et Jean-Claude Requier, ont reçu au Sénat les maires, adjoints et conseillers municipaux du département pour une visite du Palais du Luxembourg. Les élus des différentes collectivités territoriales ont pu partager un temps d'échange convivial avec les parlementaires.



## 6ème balade gourmande

L'office de tourisme Lalbenque-Limogne organisait sa sixième balade gourmande le dimanche 25 septembre entre Cremps et Laburgade.



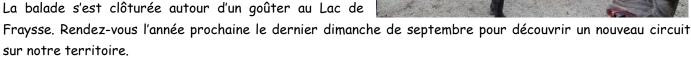
Malgré des prévisions météorologiques peu clémentes, 94 participants (marcheurs, vététistes et cavaliers) se sont présentés dès 8h du matin au Lac du Fraysse point de départ de la randonnée où ils ont été accueillis avec café et brioche. Premier arrêt à Laburgade pour découvrir en compagnie de Michel Boyer, le Chemin des Puits et les plants truffiers. La balade s'est poursuivie en direction de Cremps par le chemin des Conquettes jusqu'au Mas d'Albenque pour une halte gourmande et une découverte des conserves de

canards de M. et Mme Fabié.

Quelques kilomètres plus loin les randonneurs se sont retrouvés pour l'apéritif et le repas de midi à la salle

des fêtes de Cremps mise à disposition gratuitement par la municipalité de ce village. Au menu aligot-saucisse préparé par le Mas de Monille (Loze), rocamadour de la ferme du Mas de Raounel (Vaylats) et pastis des « Pastis d'Antan » (Cremps).

Avant de repartir pour rejoindre le point de départ, les participants ont pu, sous la conduite d'Alain Hatterley propriétaire des lieux, visiter l'atelier de la forge de Cremps (début du 18èmè siècle) qui dispose de tout l'outillage d'origine et où le temps semble s'être arrêté.





"Après une première rencontre en 2003, les "Miquel" originaires de Beuzac, se sont retrouvés sur la terre de leurs ancêtres ce 1er octobre 2016.



C'est au début du 17ème siècle que remontent les plus anciennes traces de leur famille. Deux frères "Miquel", propriétaires du Mas de Beuzac, se séparent pour constituer ce que deviendra la branche Française et la branche Allemande. Une histoire de 4 siècles au cours desquels l'éloignement, les guerres, les pandémies n'ont eu raison de ce lien de sang.

Aujourd'hui, c'est dans toute l'Europe que rayonnent les origines issues de ces deux branches et de leurs ramifications.

Tous les deux ans, ils se rencontrent pour célébrer leurs aïeux, cette dernière édition a eu lieu en son point de départ : le Mas de Beuzac. C'est avec une grande émotion qu'une photo de famille a été réalisée sur les marches de l'escalier du Mas de Beuzac, honorée de la présence de Madame Nathalie Ricard, Maire de Cremps, et de Monsieur Gérard Miquel, Sénateur du Lot.

Après le témoignage d'un accueil chaleureux à la salle de fêtes de Cremps présenté par Madame Ricard et son conseil municipal, tous les participants ont pu se recueillir sur les sépultures de leurs défunts d'antan.

L'émotion et l'instant solennel ont ensuite laissé la place à la convivialité qui a repris ses droits au cours du dîner de Gala organisé à Cahors. Tous ont pu ainsi se replonger dans les souvenirs lointains de leur famille qui aujourd'hui encore continuent de les rassembler."

#### Une seconde édition pour 1000 mains à la pâte

Pour cette 2ème opération, un grand bravo encore aux 450 bénévoles qui ont participé à l'opération "1000 mains à la pâte pour le chemin de Compostelle /GR 65" ce samedi 8 octobre 2016, et cette année sous un soleil éclatant.

C'est un succès pour les organisateurs, mais aussi pour le pays de Lalbenque-Limogne, et le chemin (classé à l'Unesco) qui voit passer des milliers de marcheurs tous les ans.

Lors de cette journée, quelques 8910 mètres de chemin ont été débroussaillés, 36 éboulements reconstruits et 886 mètres de murs restaurés, et que dire des éléments de patrimoine mis en valeur, tels puits, fontaines, cabanes. A noter cette année la mise en place de 11 bancs en pierre ou en bois!

Félicitations à toutes celles et ceux qui ont donné une journée de leur temps pour que ce mythique chemin retrouve une partie de son lustre d'antan, même si beaucoup reste à faire....

Une belle journée... à renouveler le samedi 7 octobre 2017.







## Cavalières et cavaliers de passage à Cremps

Michel Amat, organisateur de randonnées équestres fait découvrir tous les ans le Sud de la France à des cavalières et cavaliers étrangers.

Comme chaque année, le Lot a encore été sa prédilection. Il a fait, en Octobre dernier, une étape à Cremps pour son pique-nique.

Il apprécie beaucoup le confort du village (tables de piquenique, toilettes, abri etc..) et le beau soleil en prime ! Cette année, Nathalie Ricard et Jean-Marie Laudat ont accueilli ce groupe de 10 cavalières Américaines. Le verre de l'amitié offert par Michel Amat a clôturé cette randonnée avec en plus un échange de bons souvenirs, puisque Michel était un habitué de ses étapes à Pech-Petit.

#### Endurance équestre,

Le 26 février 2017 organisée par les 2 Jours du Quercy et le Comité des Fêtes de Cremps.

L'endurance équestre à Cremps est un événement traditionnel. L'année 2016 a été un énorme succès, plus de 190 cavaliers. Nous renouvelons encore cette manifestation sportive le 26 février 2017.

Nous attendons encore de très nombreux participants pour cette édition qui est la première de la saison en Midi Pyrénées.

Les cavaliers apprécient tout particulièrement notre département pour le paysage et la variété des chemins. Nous remercions par avance tous les propriétaires qui accueillent tous ces chevaux et cavaliers, toute l'équipe de bénévoles qui se motivent pour la réussite de cette belle manifestation.

Venez encourager tous ces cavaliers le 26 février prochain entre 8h et 18h et profiter de l'accueil du Comité des Fêtes de Cremps. Celui-ci organise toute la journée (petit déjeuner, déjeuner et buvette) que vous pourrez partager avec tous les concurrents.

Nous espérons encore plus de bénévoles pour cette belle journée, vous pouvez nous joindre au 06 17 96 86 78 ou 05 65 24 72 93 (JM Laudat).

#### Le roi de la forêt prélevé

Cette année la société de chasse de Cremps s'est vu attribuer le premier bracelet d'un grand cervidé mâle.

Ce vendredi 11 novembre, après avoir fait le pied, un cerf est localisé. Les consignes de sécurité étant données, la battue peut commencer. L'émotion est à son comble, après 30 min de ruse et de feinte l'animal de chasse est prélevé: un cerf de 10 cors qui affiche 140kg sur la bascule!



Les chasseurs auront le plaisir de vous faire savourer cette succulente viande lors du banquet annuel qui aura lieu à Laburgade en mars 2017.

Chaque année, les chasseurs se mobilisent pour l'entretien des chemins. En 2016, ce sont les chemins du Lac du Cour et du Pouzet qui ont été nettoyés. Un chemin au lieu-dit Les Fournets via Aujols a également été remis en état (débroussaillage, création de rigoles pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales et broyage). Merci les chasseurs.

#### Commémoration de l'armistice - 11 novembre 2016 -



Les Crempsois et Crempsoises avaient répondu à l'invitation de la municipalité, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées vendredi 11 novembre à 11h30 au monument aux morts pour célébrer le 98ème anniversaire de l'Armistice. Le Maire, Nathalie Ricard, après son discours a lu le message ministériel. Nathalie Levade et Jean-Marc Leroy se sont succédé pour lire les messages de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre et de l'Union

Fédérale des Associations Françaises d'anciens combattants victimes de guerre et des jeunesses de l'Union Fédérale. Benjamin Hatterley a énoncé les noms des enfants de Cremps morts pour la France. Les enfants ont déposé la composition florale, réalisée par Jocelyne Cournède, au pied de la stèle. La population a respecté une minute de silence pour les enfants de Cremps, mais a eu également une pensée pour les 130 personnes disparues lors des attentats du 13 novembre 2015 ainsi que pour les centaines de blessés de ce jour-là.

La Marseillaise a clôturé cette cérémonie. Le Maire a remercié la population pour sa présence. Plusieurs anciens combattants étaient venus à cette cérémonie dont Michel Armand, porte-drapeau de ce jour. Les participants se sont retrouvés à la salle intergénérationnelle pour partager le verre de l'amitié.

#### Formation à l'utilisation du défibrillateur

Dimanche 20 novembre 2016, à 15h30, la population crempsoise était conviée à la salle des fêtes communale pour assister à une séance d'information sur l'utilisation du défibrillateur et les gestes de premiers secours.

Deux pompiers du SDIS de Lalbenque ont effectué des démonstrations théorique et pratique de l'utilisation du défibrillateur qui ont passionné l'assistance présente. Ceux qui le souhaitaient ont pu s'exercer à la pratique du massage cardiaque sur un mannequin, acte primordial qui nécessite un minimum de connaissance pour le pratiquer. Quelle



satisfaction pour les intervenants de voir que les enfants présents se sont également initiés à cet acte vital. De nombreuses questions ont été posées aux deux intervenants, marquant l'intérêt apporté à cette démonstration qui s'est déroulée dans une excellente ambiance et qui s'est terminée autour d'une collation où le débat s'est prolongé sur ce thème si important pour tous. Merci encore à Bénédicte et à Philippe du SDIS de Lalbenque qui ont fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une pédagogie affirmée tout au long de cette démonstration. Bénédicte a fait part d'une organisation d'une ou plusieurs sessions de formation aux gestes de premiers secours qui pourraient avoir lieu au SDIS de Lalbenque au début de l'année 2017. Une information sera diffusée à ce sujet à la population en temps utile.

Un seul regret, le petit nombre de participants (une vingtaine en comptant quelques enfants). Dommage que la population n'ait pas répondu plus nombreuse à cette manifestation dont le thème abordait la conduite à tenir face à une personne en détresse! Nul n'est à l'abri de se trouver confronté à une telle situation!





Dimanche 11 décembre avait lieu l'inauguration des décorations de Noël réalisées par les bénévoles de l'atelier tricot « à vos mailles ». Les Crempsois se sont retrouvés à la nuit tombante devant le sapin illuminé et les arbres habillés par les bénévoles. Madame le Maire a accueilli tout le monde avec un beau discours, puis les bénévoles ont invité les Crempsois dans la salle intergénérationnelle. La salle était joliment décorée avec des boules en crochet, des mobiles en bois flotté, un Père Noël (grandeur nature) réalisé à partir de bouteilles en plastique .... La musique et les chants de Noël diffusés participaient à créer

l'ambiance magique des fêtes. Bûches et pain d'épices attendaient les convives. Un vin chaud a réchauffé tous les cœurs. L'atelier de tricot « à vos mailles » a été initié par les 2 Dominique de Cremps. Il se veut un lieu de convivialité qui est ouvert à toutes et à tous (chaque jeudi de 14h à 17h). L'atelier reprendra dès le premier jeudi de janvier 2017. Après avoir vu nos réalisations, nous espérons pouvoir accueillir d'autres bénévoles. Nous remercions tous ceux et celles qui nous soutiennent (par vos dons de laine, par votre présence à l'inauguration,...). Cela nous fait chaud au cœur!



Un grand merci à Nathalie Ricard et les membres du Conseil Municipal. Rien n'aurait vu le jour sans leur aide, soutien et confiance. En attendant de vous retrouver nombreux, nous vous souhaitons d'ores et déjà de très joyeuses fêtes, sous les arbres et lumières du centre de Cremps !!! Signé les « 2 Dominique ».

#### Les municipalités de Cremps et Concots ont fêté le départ à la retraite de Josian

Après douze ans de bons et loyaux services en tant qu'employé communal à la mairie de Cremps et plus de



trente années à la mairie de Concots, Josian Combalbert a fait valoir ses droits à la retraite.

Une réception sympathique a été organisée à l'occasion de son départ le samedi 17 décembre à la salle des fêtes de Cremps. Cette rencontre a réuni les habitants de Cremps et Concots mais également anciens patrons et anciens maires des communes d'Esclauzels (Claude Lacaze) et Concots (Roland Golse). Nathalie Ricard a retracé la carrière de Josian, qui a été promu au 1<sup>er</sup> janvier 2016 au grade d'adjoint technique principal - 2<sup>ème</sup> classe - 11<sup>ème</sup> échelon. « Josian était très minutieux dans son travail, il prenait soin

du matériel, tous ces outils étaient parfaitement ranger à leurs places car il n'aimait pas le désordre »; « Josian a parcouru des kilomètres et des kilomètres de chemins, de routes avec comme seule compagnie « la débrousailleuse, le tracteur, la tondeuse » : Etaler la castine, refermer les trous avec de l'enrobé, entretenir les espaces verts, le fleurissement, la rénovation des appartements... tout ceux-ci était son travail au quotidien toujours fait avec sérieux. Sans oublier, ses talents de maçon qui ont permis la création de murets au carrefour de la route d'Esclauzels une de ses belles réalisations. Merci Josian pour ces années passées au service de la commune. À son tour, le retraité a pris la parole pour remercier l'assemblée. La remise d'un cadeau et le verre de l'amitié ont clôturé cette réception durant laquelle chacun a pu souhaiter une très bonne, longue et paisible retraite à Josian entourée de son épouse, Françoise, et de ses filles Stéphanie et Emilie.

\*\*Bonne retraite Josian et bon voyage!\*\*

#### Nouveau à Cremps

Stage de communication selon le modèle de Marshall Rosenberg

La « Communication Non Violente » un art de vivre avec soi et les autres

Une formation en weekend pour acquérir les bases du processus CNV

A quoi peut nous servir ce modèle de communication?

L'usage de la CNV crée une qualité de relation avec les autres, qui satisfait les besoins fondamentaux de chacun, de manière respectueuse, harmonieuse et pacifique.

La CNV nous invite à être davantage conscient des choses, à accueillir et gérer nos émotions, à nous exprimer de façon claire et cohérente et à écouter l'autre avec une plus grande **ouverture** et une meilleure **compréhension**.

Cette approche permet d'ouvrir un dialogue sincère et authentique à la fois dans une belle **affirmation** de qui nous sommes et dans une **écoute** respectueuse de soi et de l'autre.

Elle nous propose aussi d'aller vers des échanges coopératifs, de dépasser les conflits.

#### A qui s'adresse la CNV ?

A toute personne, de tout âge, soucieuse de mettre de la fluidité dans ses relations familiales, professionnelles et sociales.

Ces modules peuvent être suivis séparément sachant que 4 jours, modules 1 et 2, étant le minimum pour découvrir, s'approprier le processus et, le module 3 pour acquérir de l'autonomie dans la pratique.

Animation : <u>Pascale Faivre</u>, formatrice en CNV certifiée par le CNVC, Coach et professeur de Yoga. Elle peut être assistée de personnes en cours de certification.

Les dates : Mod 1: 18 et 19 Février 17 / Mod 2: 8 et 9 Avril 17 / Mod 3: 1 et 2 Juillet 17

Lieu du stage : Cremps (Lot, 46).

PASCALE FAIVRE FORMATION 17, rue Gambetta 59 130 LAMBERSART Tel: 06 24 58 57 99

email: faivre.pascale@free.fr site: www.pascalefaivre.com

## Informations paroissiales

#### La prochaine messe Aura lieu le dimanche 26 février 2017 à 9h30



Les messes en l'église de Cremps ont habituellement lieu le 4ème dimanche des mois pairs à 9h30. Pour l'année 2017 se référer au calendrier affiché sur la porte de l'église.

À Noël, nombreux ceux qui sont fidèles à la tradition des crèches. On les installe au pied du sapin, dans les foyers, et aussi dans les églises. Ainsi, vous pouvez découvrir celle de Cremps.

Mise en place avec soin par les bénévoles du village, la crèche est magnifique, avec ses décors naturels, sapin, buis, mousse, paille, personnages et animaux. Venez admirer la crèche pendant la période des fêtes de 10h30 à 17 h. Merci à tous ceux qui ont participé à sa réalisation.

## Informations paroissiales

#### Présentation du Père Jean-Martin Méda

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, le groupement paroissial de Lalbenque, dont la paroisse de Cremps fait partie, accueille un nouveau prêtre, le **Père Jean-Martin Méda** (adresse: 20 rue Balat, Lalbenque, Tel: 05 65 31 61 38).

Jean-Martin Méda est né le 13 septembre 1960 à Dissin, dans le Sud-Ouest du Burkina-Faso (ex-Haute-Volta), dans une famille chrétienne de 8 enfants ; il est baptisé le 19 septembre soit six jours plus tard. Il a deux grands frères et une grande sœur, puis deux petits frères et deux petites sœurs, tous actuellement mariés. Sa scolarité se déroule comme suit : primaire à Dissin ; petit séminaire à Nasso (Bobo-Dioulasso) ; moyen séminaire de Kossoghen à Ouagadougou ; grand séminaire à Ouagadougou durant 2 ans et Koumi (Bobo-Dioulasso) durant 5 ans. Ordonné prêtre le 28 décembre 1991 à Kampti, dans le diocèse de Diébougou, il est vicaire de 1991 à 1993, puis curé de 1993 à 2000, dans la paroisse de Legmoin ; vicaire à la paroisse cathédrale de Diébougou de 2000 à 2004 ; puis à Dano de 2004 à 2007. Il est Délégué diocésain du dialogue interreligieux islamo-chrétien de 2000 à 2007.

A la demande de Mgr Turini, évêque de Cahors, il est envoyé en France, dans le Lot, en janvier 2008 comme prêtre Fidei Donum\*, d'abord à Gourdon, puis à Cahors de 2012 à 2013. Le 9 septembre 2013, il est nommé curé du groupement de la basse vallée du Lot, Luzech, Prayssac, Puy-l'Evêque.

Maintenant sur notre groupement paroissial, il exerce son ministère d'après le calendrier établi par son prédécesseur pour le moment, en observant la vitalité de chaque paroisse, tout en mettant en place des équipes de liturgie, de catéchèse, d'aumônerie auprès du collège Sainte-Thérèse... Il a déjà pu observer que certaines églises sont quasi-désertes lors des messes du samedi ou du dimanche, ce qui les met en danger de ne plus être desservies dans un avenir proche, ou du moins de façon régulière. Nous sommes tous concernés et avons la responsabilité de faire vivre au mieux nos églises en participant en nombre et activement à chaque messe.



Pour Cremps, la prochaine messe aura lieu le dimanche 26 février 2017 à 9h30. Parlez-en autour de vous, il est très important que le prêtre trouve chez nous une belle assemblée, bien vivante.

<sup>\*</sup> Fidei Donum: Don de la Foi. Ce sont les deux mots latins en tête de l'encyclique du pape Pie XII du 21 avril 1957, intitulée Fidei Donum, invitant les évêques à porter avec lui « le souci de la mission universelle de l'Eglise », non seulement par la prière et l'entraide, mais aussi en mettant certains prêtres et fidèles à la disposition de diocèses d'autres continents. Ces prêtres restent attachés à leur diocèse d'origine et y reviennent après leurs années passées en mission. Il y a actuellement une trentaine de prêtres Fidei Donum dans les diocèses de l'ex-région Midi-Pyrénées, qui viennent de tous les continents.

#### Etat civil

#### Etat civil du 2ème semestre 2016

#### Baptême Républicain :

- Fanny Poignet-Frédéric, le 30 juillet 2016, Champ de Roubert

#### Mariages:

- Elodie Rabut et Cyril Deslandes le 16 juillet 2016, Mas de Batié.
- Emmanuelle Conquet et Morad Essbayi le 30 juillet 2016, Poux-Blanc
- Claire Roques et Mickaël Fonton, le Bourg, le vendredi 19 août 2016 à la Mairie de Cremps, et le samedi 20 août 2016 cérémonie religieuse à l'Eglise de Cremps.
- Anne Baranger et Christophe Gabette, le 27 août 2016, le Bourg.

#### Décès :

- Roland OURCIVAL, décédé à Cahors, le 22 février 2016, à l'âge de 82 ans, inhumé à Cremps le mercredi 24 février.
- Marie-Louise FRAYSSINET, née Brugidou, décédée à Cremps, le 26 juin, à l'âge de 96 ans, inhumée à Cremps le mercredi 29 juin.
- Yvonne BROGLI, née Toussaint, décédée à Montsoult (95), le 4 août 2016, à l'âge de 102 ans, inhumée à Cremps le mardi 9 août.

#### urbanisme

Les demandes d'occupation du sol au 2ème semestre 2016 sont au nombre de 15, réparties en :

Permis de Construire : 4 Certificat d'urbanisme : 5 Déclaration préalable : 6

#### Aménagements espaces verts

Les travaux d'extension de la cuisine de la salle des fêtes et la salle intergénérationnelle étant terminés le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 21 novembre de procéder à l'aménagement des espaces verts.

La période étant propice aux plantations, une première tranche a été réalisée devant la salle

intergénérationnelle : Photinia, Elaeagnus, Ceanothe, Romarin rampants et Abélia vont embellir cet espace.

L'utilisation de plantes ornementales vivaces qui



resteront en terre durant plusieurs années permet de diminuer les coûts. Une deuxième tranche sera prévue au Printemps prochain avec la plantation de gaura, sauge, corbeille d'argent ...

Afin de limiter la pousse de mauvaises herbes, une couche d'écorce sera étalée dans chaque espace vert.

Maintenant il n'y a plus qu'à attendre que cela pousse...

#### urbanisme

#### Desserte numérique et téléphonique

#### Dégradation du service en téléphonie fixe et internet

La mairie a alerté à plusieurs reprises les pouvoirs publics (Mme Dominique Orliac, Députée du Lot, le Président du Conseil Départemental et Mme La Préfète du Lot) sur la dégradation du service en téléphonie fixe et internet.

Le Président du Syndicat mixte a apporté plusieurs réponses à nos interrogations à savoir :

« Le service de téléphonie fixe fait partie du service universel défini au 1° de l'article L.35-1 du code des postes et des communications électroniques. Par arrêté du 31 octobre 2013, Orange a été désigné pour 3 ans l'opérateur en charge du service universel et sera probablement reconduit pour cette fonction. A ce titre, il doit assurer la qualité du raccordement téléphonique et du service de communication voix à tous les abonnés. Aussi j'ai relayé les dysfonctionnements signalés auprès des équipes techniques d'Orange afin qu'elles prennent les dispositions nécessaires.

Concernant la desserte numérique de la commune, bien conscient de vos attentes légitimes et partagées par l'ensemble des lotois, les collectivités se sont emparées du sujet pour pallier la carence d'initiative des opérateurs privés. Pour apporter une solution pérenne sur l'ensemble du territoire du Lot, une nouvelle action publique est engagée. Le Département, La Fédération départementale d'énergies et les communautés de communes du département se sont regroupés au sein du Syndicat Mixte Lot numérique pour mettre en œuvre le projet global d'aménagement numérique du territoire lotois. Cette action s'inscrit dans le cadre du plan national France très haut débit, et en application du schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Lot.

La fibre optique pour tous étant à court terme hors des capacités d'investissement des collectivités du Lot (279 M€), le projet prévoit de procéder par phases successives en combinant différentes solutions technologiques. Une première phase de déploiement haut et très haut débit sur 5 ans va démarrer et mobilisera selon les secteurs différentes technologies : la fibre optique jusqu'à la maison (FTTH) pour les principales agglomérations et une centaine de sites prioritaires, la modernisation du réseau ADSL dite « montée en débit », et en complément la radio et le satellite.

Sur la commune de Cremps, il est prévu une opération de montée en débit, il s'agit de réaménager localement le réseau ADSL existant pour pouvoir disposer de débits entre 10 et 20 Mbits/s.

Le Comité Syndical de Lot numérique du 15 septembre 2016 a attribué les marchés publics relatifs à cette composante. Le cadre réglementaire national et les capacités de traitement d'Orange, propriétaire du réseau téléphonique sur lequel le Syndicat Lot numérique doit opérer des travaux, imposent d'étaler la réalisation de l'ensemble des opérations de montée en débit sur deux années.

Le calendrier adopté par le Comité syndical prévoit une mise en service sur la commune de Cremps durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ».

Signé André Mellinger, Président du Syndicat Mixte

Ce courrier a été envoyé à certains administrés de la commune qui avaient également interrogé le Conseil Départemental sur la dégradation des services.

#### urbanisme

#### Réunion Syndicat Intercommunal de Protection Animale du 5 décembre 2016

- <u>Contribution 2017 des Communes membres</u>: 2,45 € par habitant (idem 2016) afin de permettre les règlements du marché de prestations journalières de nettoyage du site et le nourrissage des animaux 7 jours sur 7, les heures de remplacements des agents, le règlement des croquettes, les campagnes de stérilisations de chats.

Tarifs applicables aux particuliers lors de la récupération d'un chien par son propriétaire :

- Forfait ramassage et 1er jour de garde : 30 € (idem 2016) ; Jour de garde supplémentaire : 7 € (idem 2016)

Tarifs applicables aux particuliers lors de la récupération d'un chat par son propriétaire :

- Forfait ramassage et 1<sup>er</sup> jour de garde : 26 € (idem 2016) ; Jour de garde supplémentaire : 5 € (idem 2016)

Tous les frais vétérinaires (soins, vaccins, indentification) sont à la charge du propriétaire et devront être réglés par ce dernier avant toute remise de l'animal.

A fin 2016: 108 communes adhérentes au SIPA.

- <u>Nouveau local au Montat</u>: Les travaux de la nouvelle fourrière et du refuge canin ont commencé. Ce bâtiment est construit sur un terrain d'une superficie de 17 500 m². Ce dernier comporte une zone aménagée de 2 000 m². La surface du bâtiment est de 450 m². La fourrière (20 box et 2 box police), le refuge canin dont la gestion sera confiée à l'association Refuge Canin Lotois (19 box permettant l'accueil de 32 chiens et une chatterie), un bâtiment administratif regroupant les locaux communs aux deux structures, des zones de détente pour les chiens, et un parking en bordure de route comportant 12 places. La livraison du bâtiment est prévue pour l'été 2017.

#### Intercommunalité

## Quelques infos de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

Points principaux abordés au conseil communautaire du 1er juillet 2016 :

- Transfert de la compétence SDIS, modification statutaire, approbation du versement du Fonds national de Péréquation des ressources communales soit un transfert de ressources pour la commune de Cremps de 4 590 € et un transfert de charges de 11 200 €.
- Validation du nom de la salle de conférence de la maison communautaire : Salle de Conférence Jean-Jacques Chapou.

Points principaux abordés au conseil communautaire du 27 septembre 2016 :

- Modifications des plans de financements pour les équipements sportifs de Flaujac-Poujols, Limogne, Varaire, salle culturelle de Cenevières : pour intégrer la possibilité d'obtenir des subventions Leader en attendant les réponses des subventions sollicitées et suite aux divers contacts avec les co-financeurs, il est nécessaire de modifier les plans de financements

Points principaux abordés au conseil communautaire du 13 octobre 2016 :

- Modification des statuts et de l'intérêt communautaire au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : prise de compétence Assainissement Non Collectif : création d'un poste de technicien territorial ; Toutes les Zones d'activités sont désormais communautaires ; Prise de compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : recrutement d'un chargé de mission pour l'élaboration du document d'urbanisme PLUI.

#### Intercommunalité

- Ordures ménagères 2 modes de financement du service : taxe ou redevance : après en avoir délibéré la redevance sera maintenue pour 2017. Les élus demandent au président de solliciter le SICTOM pour une étude financière et technique pour la mise en place de la redevance à la pesée.

#### Points principaux abordés au conseil communautaire du 9 décembre 2016 :

- Assainissement Non Collectif : création et mise en place du service : Gestion et montants des redevances identiques à celles du SPANC.
- Attribution des marchés de travaux pour la construction d'un équipement sportif à Flaujac-Poujols
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'équipement sportif à Limogne-en-Quercy
- Dissolution du SIVOM Voirie de Limogne.
- Motion relative aux zones soumises à contraintes naturelles.

#### Environnement

## Eclairage Public

Lors de sa séance du 28 septembre le Conseil Municipal s'est penché sur la nécessité de maintenir l'éclairage public la nuit entière. Considérant :

- Le besoin d'un éclairage public aux heures importantes du soir et du matin (bus scolaire), mais qu'à certaines heures de la nuit ce besoin n'est pas évident.
- La volonté de réaliser des économies compte-tenu des baisses de dotation.
- Le coup important de la facture « Electricité » : 6 000€ par an environ.
- La demande d'habitants proches de points lumineux de procéder à ces coupures.
- L'utilité de lutter contre la pollution lumineuse, les gaz à effet de serre.
- La volonté de s'inscrire dans le projet du Parc: « Le jour de la nuit » qui consiste à éteindre l'éclairage une nuit entière et le souhait d'obtenir le label « Village étoilé » par le Parc.

Le Conseil Municipal a décidé d'investir dans l'achat de deux horloges astronomiques qui permettront de gérer au mieux l'éclairage de la commune et de procéder à son arrêt lors des heures creuses de la nuit. Cette procédure sera mise en œuvre courant 2017; auparavant une réunion publique sera organisée afin de délimiter les heures d'allumage et d'extinction.

#### Un geste pour l'environnement

On constate toujours et encore aux abords des points de collecte des ordures ménagères des dépôts sauvages d'apport volontaire d'encombrants de toutes sortes : laine de verres, gravats, étendage à linge, fenêtres, aspirateurs....

Rappel des jours et heures d'ouverture de la déchetterie de Lalbenque :

Lundi et mercredi: 14h à 18h;

Mardi et samedi : 9h à 12h ; Vendredi de 14h à 18h ;

Fermé les jeudis, dimanches et jours fériés.

#### Trier, jeter c'est bien mais allez jusqu'à la déchetterie!

#### Listes électorales

#### Élections 2017 : inscriptions sur liste électorale, c'est en 2016!

Élections présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017 & élections législatives les 11 et 18 juin 2017

Si vous avez changé d'adresse, n'attendez pas le 31 décembre 2016!

Vous pouvez effectuer la démarche d'inscription ou changement d'adresse sur les listes électorales :

en Mairie : le lundi de 13h à 17h ; le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 13h à 16h :

par mail: cremps@wanadoo.fr

par courrier : Mairie de Cremps, Le Bourg 46230 Cremps

**Pour toutes précisions complémentaires :** cremps@wanadoo.fr ou au 05 65 24 74 27 . L'inscription sur les listes électorales est indispensable pour pouvoir voter ! Conformément à l'article 9 du code électoral.

Une permanence sera assurée le samedi 31 décembre de 10h à 12h

## Comité des fêtes

#### Retour sur la fête du village!

Cette année, la fête votive de Cremps a eu lieu les 23, 24 et 25 juillet. Le traditionnel concours de pétanque en doublettes du samedi après-midi a ouvert les festivités, qui se sont poursuivies par un apéro concert. Les Crempsois étaient au rendez-vous avec « Le cul des Loups » et « Boobytrap », qui ont su mettre l'ambiance sur la place du village. La soirée s'est terminée sur le dancefloor avec ATOMIC 46 MUSIC! Le dimanche, une randonnée était organisée avec 3 circuits au choix : 5, 10



ou 20 km, à faire à pied, à vélo ou à cheval. Le parcours de 5 km a été particulièrement apprécié puisqu'il était jalonné d'histoires et de légendes du Quercy, mettant en avant les talents d'acteurs de plusieurs Crempsois et Crempsoises. En fin d'après-midi, le bouquet de Saint Eloi (enseigne du forgeron qui avait été fabriquée lors de la fête de l'année dernière) a été installé sur le mur de la Forge du village. Dimanche soir, David Firmin et son orchestre ont fait chapiteau comble lors du bal musette. Le lundi a été marqué comme tous les ans par le repas du comité des fêtes où Alain Karalain n'a pas manqué de mettre l'ambiance! Une belle fête!

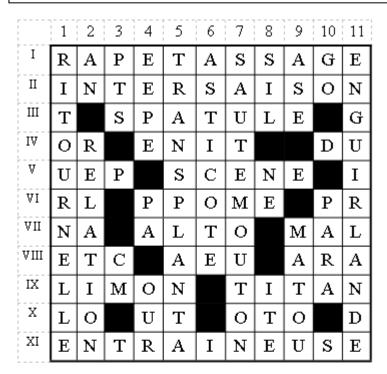
#### Beau succès du loto 2016

C'est dans une salle comble, conviviale et dans une ambiance chaleureuse que s'est tenu le traditionnel loto, organisé par le Comité des fêtes de Cremps le samedi 10 décembre. Bon nombre de participants sont repartis ravis et

Bon nombre de participants sont repartis ravis et les bras chargés. Merci à tous les bénévoles pour leur participation : recherche de lots, confection de crêpes et gâteaux et l'organisation de cette soirée. Rendez-vous l'année prochaine...N'hésitez plus, rejoignez le Comité des fêtes.



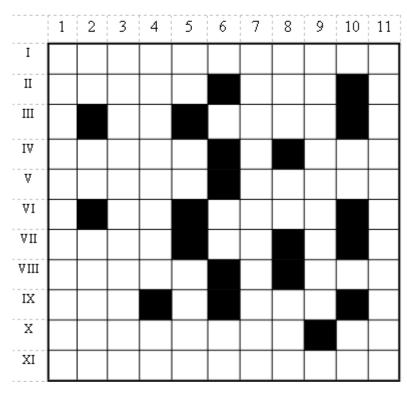
## Les mots croisés de Yann Jarande



Solution du problème Nº 30

Problème N° 31

<u>Horizontalement</u> I. Affirmatif.— II. Plante. Las et retourné.— III. En mairie. Inquiétude.— IV. Éveil. Solution.— V. Projectile. Aura du mal à décoller ainsi.— VI. Fleuve. Personne sans importance.— VII. Drap froissé. Pronom.— VIII. Alité et mal en point. Rassemblé.— IX. Parasite décoratif en un sens. Sauf.— X. Os. Conjonction.— XI. Étatisé.-



Verticalement. 1. Fête.— 2. Abréviation. Convient. Dépouilla.— 3. Énormément (à...).— 4. Suite. 22/7.— 5. En marge. Étoffe. Après avoir décroché.— 6. Dans la pile. Durée.— 7. Remit dans ses couches.— 8. Abréviation photographique. Sans sous-titres. Ainsi.— 9. N'importe qui.— 10. Mesure jaune. Charpente.— 11. Bizarre.—